

*Article 31 du Règlement***LES FORCES CANADIENNES****LES RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS À LA BASE DE PENHOLD**

**M. Doug Fee (Red Deer):** Monsieur le Président, Penhold est une petite ville d'environ 1 500 habitants, située à environ 20 kilomètres au sud de Red Deer. Le week-end dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer les représentants provinciaux et les édiles municipaux de Penhold, Innisfail et Red Deer, pour parler de la formation d'un comité destiné à chercher des moyens de diminuer l'impact des réductions d'effectifs à la Base des Forces canadiennes de Penhold.

Ce comité s'est réuni de nouveau mercredi dernier. Baptisé *Penhold Economic Revitalization Committee*, il doit déterminer toutes les conséquences de ces réductions, chercher des activités de remplacement et préparer un plan d'avenir en utilisant les ressources du Programme de développement des collectivités. Je rends hommage à l'esprit constructif de ces leaders locaux. Ils ne vocifèrent pas, ne protestent pas sauvagement et n'attendent pas non plus, sans rien faire, qu'un miracle se produise. Ils traduisent leur inquiétude en mesures concrètes et positives. Leur objectif est d'assurer l'avenir de leur communauté. Ils ont mon appui entier. Leur dévouement augure bien pour l'avenir de Penhold.

\* \* \*

**LA CONDITION FÉMININE****REAL WOMEN—LA PRÉSUMÉE MAUVAISE UTILISATION DES FONDS PUBLICS**

**Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby):** Monsieur le Président, hier au comité, lorsque j'ai interrogé la ministre chargée du Statut de la femme, elle m'a répondu que d'après ce qu'on lui a rapporté, *REAL Women* aurait mal utilisé les fonds publics.

Nous parlions de la Conférence de *REAL Women*, une conférence financée par le gouvernement, au cours de laquelle les intervenants auraient sapé la crédibilité de toutes les femmes juges à la Cour Suprême du Canada, simplement parce qu'elles sont femmes, et véhiculé de fausses informations graves sur le compte des femmes soldats, des lesbiennes et des homosexuels.

Depuis cette conférence, je reçois des lettres du secrétaire d'État (M. Weiner) qui me dit, pour justifier le financement public de cette conférence, que cette décision gouvernementale est tout à fait conforme aux critères du gouvernement en matière d'égalité des sexes.

Le secrétaire d'État ne veut pas admettre que travailler pour la cause de l'égalité des sexes ne signifie pas faire croire au public que les enfants placés en garderie deviendront un jour des semi-névrosés.

J'espère que le ministre se donnera au moins la peine d'écouter sa propre collègue, la ministre chargée de la Condition Féminine. . .

**M. le vice-président:** Je regrette d'interrompre la députée, mais son temps de parole est écoulé.

\* \* \*

[Français]

**L'ÉCONOMIE****LE PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, le Programme fédéral d'aide au développement des collectivités locales représente un appui de taille pour l'économie en Abitibi.

Le Centre d'aide aux entreprises de Senneterre, qui comprend les secteurs de Barraute, Lebel-sur-Quévillon, Malartic et Senneterre, vient de présenter son quatrième rapport annuel.

Depuis la première année, le CAE a investi 1 700 000\$, générant 8 200 000\$ d'investissements et permettant l'exploitation d'un chiffre d'affaires de 25 500 000\$, créant par le fait même 90 emplois, et en conservant 143, pour un grand total de 233 emplois.

Le travail prévu pour 1989-1990 ne montre aucun ralentissement, car une création de 123 emplois est envisagée pour cette période grâce à l'affectation de 879 000 dollars, ce qui générera des investissements globaux de 3 900 000\$.

Monsieur le Président, voilà l'excellent travail accompli par M. Jean G. Gobeil, directeur général, et par son personnel, sous la présidence de M. Louis Marie Dubreuil et des membres du conseil d'administration.

\* \* \*

[Traduction]

**LES PÊCHES****LE PRÉSUMÉ HARCÈLEMENT PAR UN CHALUTIER FRANÇAIS**

**M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception):** Monsieur le Président, j'ai appris qu'au début de la semaine, au large de l'île Fogo, à Terre-Neuve, un chalutier-usine français avait harcelé plusieurs pêcheurs côtiers terre-neuviens à bord de leurs navires de pêche beaucoup plus petits. Ce navire, immatriculé à Saint-